

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE LA CITE DE CARCASSONNE

Hôtel de Ville

32, rue Aimé Ramond

11.835 CARCASSONNE CEDEX 9



Projet Grand Site

Acte d'Engagement

**AMÉNAGEMENT D'UNE STATION VÉLOS
À LA GARE DE CARCASSONNE**

ACTION 20 DU PROGRAMME GRAND SITE CITÉ DE CARCASSONNE

Lot n°4 - Menuiserie bois

Cadre réservé à l'acheteur

Contrat n°

Notifié le

SOMMAIRE

ARTICLE 1 - IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR	4
Pouvoir adjudicateur contractant	4
Ordonnateur	4
Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances	4
Conducteur d'opération	4
Comptable public assignataire des paiements	4
Maîtrise d'œuvre	4
ARTICLE 2 - IDENTIFICATION DU CO-CONTRACTANT	4
ARTICLE 3 - DISPOSITIONS GÉNÉRALES	5
3.1 - Objet du contrat	5
3.2 - Mode de passation	5
3.3 - Forme de contrat	5
ARTICLE 4 - PRIX	6
ARTICLE 5 - DURÉE ET DÉLAIS D'EXÉCUTION	6
ARTICLE 6 - PAIEMENT	6
ARTICLE 7 - AVANCE	7
ARTICLE 8 - NOMENCLATURE(S)	7
ARTICLE 9 - SIGNATURES	8
Engagement du Candidat	8
Acceptation de l'Offre par le Pouvoir Adjudicateur	8
ARTICLE 10 - ANNEXES	9
NOTIFICATION DU CONTRAT AU TITULAIRE (DATE D'EFFET DU CONTRAT)	10
En cas de remise contre récépissé	10
NANTISSEMENT OU CESSIION DE CRÉANCES	10
ANNEXE N° 1	11
DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS	11

Article 1 - Identification de l'acheteur

Pouvoir adjudicateur contractant

- **Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne**
Hôtel de Ville, 32, rue Aimé Ramond, 11.835 CARCASSONNE CEDEX 9

Ordonnateur

- Monsieur le Président du Syndicat Mixte Grand Site

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances

- Monsieur le Président du Syndicat Mixte Grand Site
- Services du Syndicat Mixte Grand Site de la Cité de Carcassonne

Conducteur d'opération

- Services du Syndicat Mixte Grand Site de la Cité de Carcassonne

Comptable public assignataire des paiements

- Monsieur le Trésorier Payeur Général

Maîtrise d'œuvre

La maîtrise d'œuvre sera assurée par :

- Atelier d'architecture Caroline Serra, Architecte du Patrimoine, 3 rue Barbès, 11.000 Carcassonne ;
- Assistée de Monsieur Christian Falipou, consultant ingénieur structure, 6 chemin de Combe Migère, Montlegun, 11.000 Carcassonne.

Article 2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Travaux et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (candidat individuel),

Mme / M
Agissant en qualité de

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

Courriel 1

Numéro de téléphone

Numéro de SIRET

Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

engage la société sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

Courriel 2
Numéro de téléphone
Numéro de SIRET
Code APE
Numéro de TVA intracommunautaire

Le mandataire (candidat groupé),

Mme / M
Agissant en qualité de
désigné mandataire :
 du groupement solidaire ;
 solidaire du groupement conjoint ;
 non solidaire du groupement conjoint ;
Nom commercial et dénomination sociale
.....
Adresse
.....
Courriel 1
Numéro de téléphone
Numéro de SIRET
Code APE
Numéro de TVA intracommunautaire

S'engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 4 mois à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

Article 3 - Dispositions générales

3.1 - Objet du contrat

Aménagement d'une station vélos à la gare ferroviaire de Carcassonne
Lot n°4 - Menuiserie bois

3.2 - Mode de passation

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

3.3 - Forme de contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

Article 4 - Prix

Les modalités de variation des prix sont précisées au CCAP. L'unité Monétaire souhaitée par l'administration est l'Euro.

Les prestations, objet du présent lot, seront rémunérées par application du prix global forfaitaire suivant :

Montant HT	:	Euros
TVA (taux de%)	:	Euros
Montant TTC	:	Euros
Soit en toutes lettres	:	
		

Les variantes sont autorisées uniquement sur le lot 02.

Article 5 - Durée et Délais d'exécution

La durée du marché court à compter de la date de notification du marché jusqu'à l'expiration du dernier délai de garantie de parfait achèvement.

Le délai global d'exécution des travaux est fixé à 3,5 mois, dont 1 mois de préparation inclus.

Conformément au CCAG-Tx, le point de départ du délai d'exécution est la date de démarrage de la période de préparation des travaux fixée par OS.

Le délai d'exécution propre au présent lot, précisé dans le planning prévisionnel, s'insère dans le délai global. Dès notification des marchés, le calendrier détaillé d'exécution sera établi conformément au 4.2 du CCAP et constituera une annexe au présent acte d'engagement.

Article 6 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- Ouvert au nom de :

pour les prestations suivantes :

Domiciliation :

Code banque : _____ Code guichet : _____ N° de compte : _____ Clé RIB : ____

IBAN : _____

BIC : _____

- Ouvert au nom de :

pour les prestations suivantes :

Domiciliation :

Code banque : _____ Code guichet : _____ N° de compte : _____ Clé RIB : ____

IBAN : _____

BIC : _____

En cas de groupement, le paiement est effectué sur :

un compte unique ouvert au nom du mandataire

les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

Article 7 - Avance

Le candidat renonce au bénéfice de l'avance (cocher la case correspondante) :

- Non
- Oui

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

Article 8 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) pour le présent lot est :

Code principal	Description	Code suppl.
45421000-4	Travaux de menuiserie	
45421130-4	Pose de portes et de fenêtres	
45421150-0	Travaux d'installation de menuiseries non métalliques	

Article 9 - Signatures

Engagement du Candidat

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Fait en un seul original :

À

Le

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement

Acceptation de l'Offre par le Pouvoir Adjudicateur

La présente offre est acceptée.

À

Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur,

habilité par la délibération en date du

Article 10 - Annexes

Constituent des annexes au présent acte d'engagement :

- Annexe n°1 relative à la désignation et répartition des cotraitants en cas de groupement ;
- Annexe n°2 relative au calendrier détaillé d'exécution établi pendant la période de préparation conformément au 4.2 du CCAP et éventuellement modifié.

Notification du contrat au titulaire (Date d'effet du contrat)

En cas de remise contre récépissé

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent contrat »

À

Le

Signature

Nantissement ou cession de créances

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

.....

La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :

.....

La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

.....

et devant être exécutée par : en qualité de :

membre d'un groupement d'entreprise ;

sous-traitant.

À

Le

Signature

ANNEXE N° 1

DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET : Code APE : N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE : N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE : N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE : N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE : N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE : N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			